

**PRESENTATION DU SUJET DU PROJET / SUJET DE THESE :**

**« Les stratégies et modalités d'accès à la sphère publique de dirigeantes associatives  
au Maroc : études de cas »**

Le projet de recherche objet de cette demande de financement est partie intégrante d'un travail de thèse débuté en Novembre 2005 intitulé « Les stratégies et modalités d'accès à la sphère publique de dirigeantes associatives au Maroc : études de cas ». La demande de financement concerne une partie de cette recherche qui est encore en projet, mais qui est nécessaire à l'aboutissement de tout le travail. Afin de situer ce sous-projet on présentera dans un premier temps le projet de recherche général, l'état de la recherche sur la question et les méthodes de travail qui ont été privilégiées. Dans un deuxième temps, on s'arrêtera sur la description de la phase non encore réalisée et objet de la demande de financement.

**PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE**

Privilégiant des méthodes de travail principalement empruntées à l'anthropologie, nous avons choisi de procéder de façon empirico inductive<sup>1</sup>. Au lieu de partir d'un modèle théorique devant être vérifié par l'empirique nous avons préféré construire les hypothèses puis le cadre théorique au fur et à mesure que nous avançons sur le terrain. Ainsi, ce travail se fait par des allers-retours continuels entre empirie et théorie pour permettre de formuler, préciser et adapter cette dernière par étapes consécutives. Bien que plus laborieuse que l'approche déductive, l'approche que nous avons choisi nous paraît plus respectueuse des dynamiques microsociales et plus adaptées à ce travail qui se construit en grande partie sur des récits de vie. Une des conséquences de ce choix est, irrémédiablement, un cadre théorique en chantier constant.

## **1- Construction de la problématique**

Bien que la situation des femmes ait connu une nette évolution dans les domaines économique et social (nombre croissant de femmes dans les universités et sur le marché du travail), l'absence des femmes sur la scène publique (principalement dans son sens politique) a longtemps été une caractéristique frappante de la société marocaine. Pourtant, depuis l'intronisation du roi Mohamed VI en 1999, la question de la réforme des droits des femmes est devenue un sujet privilégié et largement médiatisé du processus de 'réforme sociale et politique' au Maroc. En parallèle, un nombre relativement significatif de femmes (militantes associatives, parlementaires, femmes entrepreneurs, hauts cadres de la fonction publique) s'est peu à peu imposé sur la scène publique et y a acquis une visibilité médiatique nationale frappante.

Face à ces changements, on est amené à se poser les questions suivantes: peut-on en déduire que la sphère publique marocaine, longtemps réservée aux hommes, s'ouvre aujourd'hui aux acteurs féminins? Cette ouverture s'accompagne-t-elle de changements plus profonds au niveau de la société marocaine?

Au niveau macrosocial, cette valorisation officielle de la question des femmes et cette visibilité féminine sur la scène publique nous informe peu sur une possible portée sociale de ce changement. En effet, à ce niveau, les changements significatifs restent rares. L'introduction légale du quota imposant une liste nationale de femmes pour 10% des sièges au niveau des élections législatives reste une exception qui n'a pas eu d'effet sur les autres scrutins; les femmes ne bénéficient pas d'une présence significative au niveau des organes et des instances de décision politiques, économiques et religieuses<sup>2</sup>. Enfin, à l'exception de projets de réforme ponctuels, les acteurs politiques ne se réclament pas encore aujourd'hui

---

<sup>1</sup> Terme emprunté ici à J. Chevrier (Chevrier, 1992, p.53)

<sup>2</sup> Chraïbi, 2006

d'un projet plus général visant à intégrer une dimension explicite d'égalité des chances dans l'ensemble des programmes. Faut-il en déduire qu'on assiste aujourd'hui, avant tout, à une façade bien polie mettant en avant des femmes dans le but de se donner un air progressiste et moderne ; mais que cette mise en scène reste limitée à la surface du pays?

Face à cette question, le présent travail compte vérifier l'hypothèse que c'est au niveau des expériences individuelles qu'un possible changement serait perceptible. Que c'est au niveau microsocial, que la structure des opportunités politiques aurait connu un certain nombre de changements dus à l'ouverture progressive du régime depuis le début des années 1990 et que ces changements auraient ouvert aux femmes de nouvelles voies d'accès à la sphère publique.

Ainsi, c'est au niveau microsocial, à travers une analyse diachronique des stratégies et des modalités d'accès de femmes à la sphère publique, que je me propose d'étudier, dans une première étape, la question relative à l'ouverture effective de la sphère publique marocaine aux femmes. Sur la base des conclusions tirées de cette première question, il s'agira, dans une deuxième étape, d'adresser la question d'un éventuel changement politique et social au Maroc.

Les principales sous-questions abordées traitent

1) d'une part, des stratégies mises en oeuvre par des femmes pour accéder à une notoriété publique: Par quel(s) moyen(s) ont-elles investi la sphère publique? Quelles sont les ressources mises en oeuvre? Ces stratégies d'accès ont-elles connu un changement au fil du temps?

2) d'autre part, du contexte sociopolitique accompagnant et favorisant cette mise en avant publique: Dans quel cadre générale évoluent-elles ? Quels sont les canaux qui s'ouvrent à elles ? Quels sont les réformes et les changements politiques qui ont, directement ou indirectement, favorisé l'ouverture de la sphère publique aux femmes? Pour pouvoir répondre

à cette dernière question, il s'agit principalement d'effectuer un aller-retour entre les récits individuels et les évolutions du contexte socio-politique local et national.

Ainsi, tel un fil rouge, la trajectoire des femmes étudiées devraient nous informer sur l'évolution sociale et politique du pays. Pour répondre à ces questionnements il est prévu de traiter le cas de militantes associatives qui ont su s'imposer sur la sphère publique en milieu urbain et en milieu rural.

## **2- Une sphère publique à différents niveaux**

Je préfère utiliser, pour l'instant, le concept de *sphère publique* au lieu de celui d'*espace public*<sup>3</sup> dont la connotation normative me semble encore problématique quant à son applicabilité au cas marocain. Une partie de mon travail consistera justement à réfléchir à une définition appropriée du concept convenant à la situation marocaine et à l'utilisation qui y est faite de la notion de « assâha ». Je ne m'y intéresse pas à l'accès de femmes à des espaces publics comme la rue ou les cafés. Mon intérêt se porte par contre sur tout ce qui a trait à la chose publique et à l'intérêt public<sup>4</sup>. Ainsi, pour l'instant, dans ma définition, *sphère publique* englobe les médias, les associations, la production littéraire, les conférences publiques ainsi que l'appareil politique et étatique. Un travail plus précis de définition reste bien sûr à faire.

Il s'agit également d'axer le travail principalement sur la dimension locale de la sphère publique (quartiers, milieu rural, village, villes périphériques). Les acteurs bénéficiant d'une notoriété sur la *sphère publique nationale* ne bénéficient pas automatique de la même visibilité au niveau local et y sont parfois complètement inconnus. Ce choix se justifie doublement. D'une part, il s'agit de proposer une nouvelle approche du phénomène qui ne se

---

<sup>3</sup> Habermas, 1993.

<sup>4</sup> Nous avons bien conscience des limites de cette définition qui ne prend pas en considération l'évolution de la pensée autour de la sphère publique depuis M. Weber (comme par exemple la critique féministe). Pour l'instant, le niveau d'évolution de notre travail ne permet pas encore de se positionner face à toutes ces approches.

focalise pas exclusivement, comme la plupart des études, sur l'élite féminine nationale<sup>5</sup>. En se concentrant sur « les périphéries » et sur ses élites, il s'agit, en effet, d'appréhender ce qui se passerait à un niveau plus proche de la base, de la population locale. D'autre part, le niveau local permet plus facilement de reconstituer le contexte socio-politique immédiat dans lequel agit l'acteur étudié.

Ainsi, les militantes associatives sont étudiées sur deux terrains distincts:

- Un terrain principal : les quartiers périphériques de la ville de Casablanca (pour le milieu urbain) - principalement les quartiers de Sidi Moumen et Hayy Mohammedi.
- Un terrain comparatif : des villages du Souss et du Haouz au Sud du Maroc (pour le milieu rural).

### **3- Les militantes associatives comme étude de cas**

Pour étudier l'accès de femmes à la sphère publique, j'ai choisi de me concentrer sur le milieu associatif et d'y étudier les dirigeantes associatives qui ont acquis un certain degré de notoriété au sein de leur quartier/village.

#### *Pourquoi le milieu associatif ?*

Plusieurs raisons justifient le choix du milieu associatif. La principale raison a pourtant trait à l'actuelle forte valorisation officielle des associations au Maroc et à l'importance grandissante de ces dernières en tant que médiateurs entre autorités locales et population. On assiste aujourd'hui en effet à un essor spectaculaire des associations au Maroc, et ce depuis la fin des années 1990. Il est difficile de donner une idée précise sur leur nombre exact. Les estimations varient de 30.000 à 80.000 associations<sup>6</sup>. Ce phénomène d'encouragement étatique des associations s'est renforcé depuis l'intronisation du roi Mohamed VI, et encore plus depuis le

---

<sup>5</sup> Comme c'est le cas pour la majeure partie des publications traitant du rôle des femmes sur la sphère publique (politique) au Maroc. Voir par exemple: Naciri, 2003 und 2006; Belarbi 1997 ; Daoud 1993; Sadiqi/Ennaji 2006

lancement en 2005 de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH)<sup>7</sup> visant à mettre en œuvre une mobilisation pérenne pour le développement à travers une collaboration étroite au niveau local entre Etat et associations.

Ainsi, pour les responsables institutionnels et les autorités locales, les militants associatifs sont devenus des acteurs clefs avec lesquels ils peuvent/doivent collaborer dans le processus de gestion et de développement. Par conséquent, les associations représentent aujourd'hui également un canal privilégié de valorisation publique pour les acteurs sociaux et politiques marocains et plus précisément pour les femmes.

### *Pourquoi des femmes ?*

Les femmes ont été choisies en tant que cas d'étude permettant d'étudier le phénomène plus large du changement social et de l'accès à la sphère publique de nouveaux types d'acteurs. Dans ce sens, le fait que 'l'émancipation des femmes', 'la réforme de leurs droits', ainsi que leur 'importance comme acteurs de développement du pays' soient devenues, aujourd'hui, des thématiques récurrentes du discours officiel 'moderniste' et des nouvelles politiques publiques joue un rôle central dans ce choix.

De plus, la sphère publique marocaine est encore largement monopolisée par les hommes aujourd'hui. Les pesanteurs de la tradition et de la culture patriarcale sont souvent invoquées pour expliquer l'accès difficile des femmes aux fonctions de pouvoir et de décision. Le milieu associatif n'y fait pas exception et le monopole masculin est d'autant plus évident dans les 'périphéries' du pays (comme par exemple les quartiers populaires et le milieu rural étudiés ici). Or, elles sont de plus en plus nombreuses à s'y imposer comme dirigeantes associatives (également d'associations mixtes).

Il s'agit ici d'une minorité certes, mais d'une minorité qui a réussi à tirer profit des

---

<sup>6</sup> Ces variations extrêmes s'expliquent aisément par les fluctuations que connaît le milieu et par la vie relativement courte d'un grand nombre d'associations.

opportunités qui s’offraient à elles et qui s’est imposée comme leader dans un milieu particulièrement difficile d’accès. Cette nouvelle visibilité de femmes met en évidence, de façon particulièrement flagrante, l’éventualité d’un changement social ; nous laissant émettre l’hypothèse que cette transformation dénoterait à la fois d’un changement au niveau des perceptions de la société qu’au niveau des opportunités qui s’offrent aux acteurs sociaux de façon plus générale.

#### 4- L’acteur entre stratégie et contraintes

D’un point de vue théorique, une réflexion s’impose aussi en ce qui concerne les concepts d’acteur et de stratégie. Pour le moment, je pars de l’idée que, dans chaque système, les acteurs font face à des contraintes que leur impose le système. Mais ils disposent d’une marge de liberté qu’ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres.

Ainsi, je définis pour le moment le concept de « **stratégie** » en reprenant les propos de P. Signoles qui écrit en se référant au travail de Crozier et Friedberg<sup>8</sup> :

*« l’acteur n’a que rarement des objectifs clairs, cohérents, permanents; pourtant son comportement est actif; et ce comportement a toujours un sens (il est rationnel non pas par rapport à des objectifs, mais par rapport à des opportunités et par rapport au comportement des autres); ce comportement a toujours deux aspects, offensif (la saisie d’opportunités pour améliorer sa situation), et défensif (le maintien et l’élargissement de sa marge de liberté, donc de sa capacité à agir). La stratégie, ce n’est donc rien d’autre que « le fondement inféré ex post des régularités de comportement observées empiriquement »<sup>9</sup>: cette stratégie n’est donc ni synonyme de volonté ni nécessairement consciente. Par ailleurs, le concept de stratégie, à la différence de la notion d’objectifs, oblige à chercher dans le contexte organisationnel la rationalité de l’acteur et à comprendre le construit organisationnel dans le vécu des acteurs. »<sup>10</sup>*

Il ne s’agit donc ni d’attribuer aux acteurs étudiés une liberté et une rationalité illimitée ni de les traiter comme prisonniers d’un système. Il s’agit d’aborder ces deux aspects (stratégie d’une part et contexte social et institutionnel d’autre part) en étudiant les stratégies d’action comme l’expression d’une marge de liberté permettant la négociation du contexte social et organisationnel.

---

<sup>7</sup> Pour plus d’informations : <http://www.indh.gov.ma>

<sup>8</sup> Crozier Michel, Friedberg Erhard (1977), l’acteur et le système, Paris, Le Seuil, coll. Points.

<sup>9</sup> Crozier/Friedberg, 1977, p.55-57

## ETAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE SUR LA QUESTION

Le présent sujet s'inscrit au croisement de trois thématiques générales qui se trouvent être intimement liées dans le présent sujet : en vue de mesurer un changement politique et social au Maroc (thématique 1), nous proposons d'étudier l'évolution des stratégies et modalités d'accès à la sphère publique de femmes (thématique 2) dirigeantes associatives (thématique 3). Une étude traitant de ces trois aspects de façon liée n'existe pas, à notre connaissance, pour le cas marocain. Par contre, la littérature traitant de ces thématiques de façon séparée existe et elle sera rapidement décrite dans ce qui suit.

Avant de continuer il serait pourtant important de mentionner qu'étudier le changement (et principalement l'ouverture) de systèmes politiques à travers le prisme du militantisme féminin et de la participation des femmes à l'espace public n'est pas une chose nouvelle. Plusieurs études de cas sur des pays d'Amérique latine, d'Europe de l'est et plus récemment d'Asie ont montré, pour certaines, qu'un processus de transition politique ne menait pas impérativement à un renforcement de la participation féminine<sup>11</sup>. D'autres montrent toutefois qu'un processus de changement et d'ouverture politique pouvait ouvrir de nouvelles opportunités d'action aux mouvements féminins, renforçant leur participation sociale et politique<sup>12</sup>.

### **1) Thématique principale : le changement politique et social**

La recherche portant sur les transformations politiques et sociales au Maghreb et au Machrek a connu plusieurs étapes depuis le début des années 1990<sup>13</sup>, lorsque les chercheurs commencèrent à s'intéresser aux facteurs agissant en faveur ou, au contraire, au détriment d'une transition démocratique dans la région<sup>14</sup>. Depuis la première moitié des années 1990s,

---

<sup>10</sup> Signoles, 1999, p.20

<sup>11</sup> Ainsi par exemple Waylen, 1994. Craske, 1998 ou encore Perelli, 1993.

<sup>12</sup> Comme par exemple Jones, 2006. Jaquette/Wolchik, 1998. Lee/Clark, 2000

<sup>13</sup> Partant du fait qu'un processus de démocratisation était fort improbable dans le monde arabo-musulman, la transitologie classique montrait peu d'intérêt pour cette région analysant avant tout les transformations en cours dans les régimes d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud (O'Donnell/Schmitter/ Whitehead, 1986 ; Diamond/Linz/Lipset, 1988, p.xix)

<sup>14</sup> Ibrahim, 1995, p.29-57; Al-Sayyid, 1995, p.131-147 ; Brynen/Korany/Noble, 1995, p.6-19; Hegasy, 1997

deux approches principales s'opposent. Une partie des auteurs qualifient les changements en cours comme des formes de *démocraties de façade*<sup>15</sup>, mettant en avant que la libéralisation économique ne nécessite ni n'implique la démocratisation<sup>16</sup>, que la libéralisation économique peut impliquer la « délibéralisation » politique<sup>17</sup> et que les élites traditionnelles ont su s'adapter aux nouveaux contextes<sup>18</sup>. D'autres auteurs sont par contre d'avis que même si ces processus de libéralisation et de démocratisation sont des stratégies de survie, elles ne peuvent pas être rendues crédibles sans un minimum de concessions de la part des régimes en place. Ces concessions ont des répercussions sur différents secteurs de la population<sup>19</sup>.

Depuis la fin des années 1990, face à la stabilité des systèmes politiques et des institutions étudiées, une nouvelle approche s'impose. Au lieu d'analyser le changement politique à travers la question de la démocratisation dans des régimes où on n'assiste pas à un déclin de l'autoritarisme, il semblerait alors que la bonne question concernerait plutôt les conditions par lesquelles l'autoritarisme se maintient à travers les changements mêmes qu'il met en œuvre<sup>20</sup>. Cette approche s'accompagne d'un intérêt accru pour les acteurs non étatiques, pour l'évolution de leurs comportements économiques, sociaux et politiques, leur participation ou non-participation à la réforme du système et enfin les interdépendances entre acteurs<sup>21</sup>.

Le présent projet, s'articule à l'intersection de ces différentes approches, en partant de l'hypothèse que même une libéralisation de façade ne peut se faire sans une dose minimale de réformes. Ces réformes peuvent avoir, indirectement, un impact social et politique. Un impact qui se laisserait surtout mesurer au niveau microsocial, au niveau des pratiques de tous les jours et des trajectoires d'acteurs. Il ne s'agit pourtant à aucun moment de mesurer une quelconque « démocratisation » ou « transition démocratique » du pays mais, avant tout,

---

<sup>15</sup> Leca, 1994, p.54

<sup>16</sup> Haggar/Kaufman, 1992

<sup>17</sup> Kienle, 2000

<sup>18</sup> Ehteshami, 1999, p.217

<sup>19</sup> Brumberg, 1995, p.236. Hegasy, 1997

<sup>20</sup> Ferrié / Santucci, 2006, p.11 ; Camau, 1999, p.5

d'analyser comment les acteurs étudiés réagissent aux réformes et à l'ouverture du système. Comment se fait le processus d'interprétation, d'adaptation et d'appropriation ? Quel impact un processus d'ouverture a-t-il sur la société ?

## **2) Femmes et participation politique**

D'une façon générale, la recherche relative à la question des « femmes et participation politique » reste encore embryonnaire<sup>22</sup> au Maghreb. Pour le cas marocain, nous pouvons tirer les trois conclusions suivantes.

Tout au long des années 1990 et bien au-delà, la production scientifique va mettre l'accent sur le mouvement associatif féministe. Outre la description du mouvement, il s'agit alors principalement de reconstituer le processus de lobbying et de négociation en faveur d'une réforme du statut personnel d'une part et d'une plus grande participation féminine à la scène publique d'autre part<sup>23</sup>. Un nombre important de ces contributions est écrit par des militantes associatives qui, en tant qu'expertes du milieu mais aussi comme journalistes ou universitaires, décrivent l'évolution du mouvement et ses actions de l'intérieur<sup>24</sup>. Sans vouloir remettre en question le rôle essentiel de ces associations féministes, nous remarquons pourtant que ces ouvrages ont tendance, aujourd'hui, à se répéter et à ne pas enrichir la recherche autour de la présence politique des femmes au Maroc.

Parallèlement à cette focalisation sur des thèmes limités au mouvement féministe, on observe une tendance de la recherche à ne s'intéresser qu'aux femmes médiatisées, principalement active sur l'axe Rabat-Casablanca et intervenant à l'échelle nationale. L'intérêt du chercheur, n'est que rarement dirigé vers des associations locales, périphériques, plus petites et vers les militantes féminines qui ne sont pas connues au niveau national mais qui peuvent avoir un

---

<sup>21</sup> Catusse, 1999 ; Hibou, 2005

<sup>22</sup> Plusieurs auteurs tirent cette même conclusion. Ainsi par exemple Alami Mchichi, 1997 et 2002. Benmansour, 1999, Bekkar 2004

<sup>23</sup> Comme par exemple : Daoud, 1996. Haenni 1993. Saroukh, 2001. Belarbi, 1997

grand impact au niveau local.

Enfin, nous observons que les méthodes de travail utilisées sont souvent de nature quantitative. Le matériel utilisé se limite souvent aux données chiffrées officielles<sup>25</sup>, aux textes de lois<sup>26</sup>, aux programmes d'action et à des interviews avec des dirigeantes associatives ou des politiciennes. Les investigations plus empiriques, basée sur des observations sociologiques fines, employant l'observation participante et les entretiens intensifs avec les acteurs et leur entourage sont encore rares.

Ainsi, nous nous proposons, dans la présente étude de:

- privilégier le niveau local
- diversifier les types de militantisme féminin possibles (ne pas se concentrer uniquement sur le militantisme féministe)
- privilégier les méthodes de travail qualitatives

### **3) Rôle et évolution du milieu associatif marocain**

La recherche en sciences sociales se penche aujourd'hui de façon accrue sur le milieu associatif marocain. Les questionnements tournent alors généralement autour d'un effort de créer des typologies<sup>27</sup> et autour de la question plus large de l'existence ou non d'une société civile marocaine<sup>28</sup>.

Pourtant, de plus en plus souvent, ces recherches s'orientent aujourd'hui vers un retour au local et vers des études pointues et détaillées sur la base de méthodes ethnologiques et

---

<sup>24</sup> El Bouih, 2004. Naciri, 2003 et 2006.

<sup>25</sup> Comme par exemple dans Chraïbi, 2006 ou encore Enhaili, 2006 qui présentent des analyses très récentes sur la présence des femmes sur la sphère publique marocaine et qui basent une grande partie de leurs analyses sur des données chiffrées relatives à la participation féminine dans les partis, le gouvernement, l'administration... Ces deux articles ont certainement l'avantage de donner une idée générale sur les évolutions les plus récentes.

<sup>26</sup> Comme par exemple dans Benradi, 2001

<sup>27</sup> Comme par exemple dans Denoeux/Gateau, 1995 ; Roque, 2004, p.62-68.

<sup>28</sup> Comme par exemple Layachi, 1999 ; Smaoun, 1995 ; Hegasy, 1997

sociologiques<sup>29</sup>. On pourrait citer ainsi le travail effectué par la politologue Bennani-Chraïbi qui s'est penchée sur les trajectoires d'acteurs associatifs dans différents quartiers populaires de la ville de Casablanca<sup>30</sup>. A travers une analyse minutieuse de ces trajectoires, elle montre « *comment des acteurs aux histoires hétérogènes ont convergé autour d'une action ou d'un modèle d'engagement* » semblable et qui est celui des associations de quartier<sup>31</sup>. Il est pourtant frappant de voir que sur tous les acteurs présentés, il n'y a aucune femme. C'est d'autant plus dommage que, comme nous allons le voir, le nombre d'acteurs féminins dans le milieu associatif va en s'accroissant.

## METHODOLOGIE

### 1) Le choix de l'acteur

L'entrée de ce travail ne se fait pas par la structure (l'association) mais par l'acteur (la dirigeante associative). Le choix de cette dernière se fait, d'une part, par le biais de sa notoriété et de sa visibilité publique et, d'autre part, par sa fonction au sein du bureau exécutif de l'association (présidente, secrétaire générale, conseillère etc.). Il s'agit donc de combiner à la fois une approche réputationnelle et une approche positionnelle pour l'identifier<sup>32</sup>.

Ainsi, nous n'avons pas privilégié un type particulier d'associations. Ce sont généralement des associations mixtes et ayant des activités très variées, allant des cours d'alphabétisation aux activités pour les jeunes en passant par le lobbying en faveur du quartier ou du village.

### 2) Les récits de vie

D'un point de vue méthodologique, je collecte dans un premier temps des récits de vie sur la base d'entretiens narratifs pendant lesquels les dirigeantes associatives racontent comment

---

<sup>29</sup> Comme par exemple, Bennani-Chraïbi, 2003 et Ameer, 1999

<sup>30</sup> Bennani-Chraïbi, 2003, p.293-352

<sup>31</sup> Bennani-Chraïbi, 2003, p.296

<sup>32</sup> Coenen-Huther, 2004, p.126

elles sont arrivées à leur fonction et notoriété actuelles. Il s'agit donc de raconter une partie de leur expérience vécue à travers le filtre de « la carrière associative ». Cette méthode me paraît particulièrement intéressante puisqu'elle permet justement d'apporter une dimension diachronique aux informations récoltées et de « *saisir les logiques d'action dans leur développement biographique et les configurations de rapports sociaux dans leur développement historique* »<sup>33</sup>. Elle permet également de bénéficier de l'expérience du sujet étudié qui a « pratiqué » un monde social donné. Dans notre cas le monde de l'associatif.

L'accent est bien mis ici sur le « récit », le « raconté » pour faire la distinction avec « l'histoire réelle » car le caractère subjectif du récit est inévitable. Pourtant, il ne s'agit pas non plus de le rejeter comme pure reconstruction subjective, « *dans la mesure où l'expression de la trajectoire subjective est doublement contrainte, par les catégories lexicales disponibles et les questions du chercheur* »<sup>34</sup>. D'ailleurs, suivant la méthode élaborée par D.Bertaux, nous privilégierons la multiplication des récits de vie de personnes se trouvant dans une situation sociale semblable. C'est en mettant en rapport le plus grand nombre possible de témoignages sur l'expérience vécue que nous aimerions dépasser leurs singularités<sup>35</sup>.

Cette méthode présuppose généralement une approche inductive au terrain. Il s'agit en effet d'élaborer, pas à pas, un corps d'hypothèses sur la base des données collectées sur le terrain. Cette élaboration conceptuelle se fait, enfin, sur la base des récurrences identifiées d'un parcours à l'autre.

Cette méthode présente évidemment l'inconvénient de nécessiter beaucoup de temps pour convaincre les personnes à interviewer et à les mettre en confiance pour qu'elles se livrent à cet exercice pas toujours facile. Bien qu'elles se montrent, effectivement, un peu hésitantes et

---

<sup>33</sup> Bertaux Daniel, 1997, p.11

<sup>34</sup> Claude Dubar, 1998, p.73-85

<sup>35</sup> Bertaux, 2005, p.37

méfiantes au début car elles ne sont pas habituées à ce qu'on s'intéresse à leur vie de cette façon, nous avons remarqué, qu'au fil de l'entretien, elle prenait plaisir à cet exercice.

Enfin, cette méthode n'est pas utilisée de façon exclusive. Elle a été combinée à d'autres méthodes : comme par exemple la collecte de données quantitatives<sup>36</sup> (à travers une étude quantitative menée en partenariat avec le Réseau des Associations du Grand Casablanca), l'observation participante au sein des associations, les interviews avec l'entourage de la militante et des représentants des collectivités locales. Nous y ajoutons également d'autres sources documentaires : la presse, les documents officiels et statistiques, les études faites sur le milieu associatif.

### **3) La comparaison**

Le travail de recherche s'axant principalement sur le cas des dirigeantes associatives agissant dans des quartiers marginalisés de la ville de Casablanca, nous proposons d'ajouter une composante comparative à la recherche pour nous permettre de décentrer notre regard de ce cas spécifique. Ainsi, dans un deuxième temps, pour dégager la spécificité urbaine du phénomène identifié à Casablanca, nous proposons de traiter l'exemple du milieu rural dans les environs de la ville d'Agadir (au sud du Maroc). Quant à la spécificité féminine du phénomène, nous comptons la dégager à travers un échantillon témoin de dirigeants associatifs hommes militants dans les mêmes quartiers marginalisés de Casablanca.

## **ETAT D'AVANCEMENT**

Nous nous trouvons aujourd'hui au début de la troisième année de thèse. Pour pouvoir identifier et illustrer les aspects qui restent à traiter, nous nous proposons de dresser l'état d'avancement actuel du travail.

---

<sup>36</sup> O.Filleule discute l'utilité de doubler l'analyse de récits biographiques par des questionnaires dans Filleule, 2001.

**La première année de thèse** s'est déroulée en France, au sein de l'Institut d'études politiques de Paris et sous la direction de Mariette Sineau (CEVIPOF). Elle a été consacrée à la recherche bibliographique, à l'élaboration d'une ligne directrice et d'hypothèses de recherche initiales devant guider notre recherche et à un terrain exploratoire d'un mois au Maroc visant à vérifier la pertinence de la question de recherche.

**La deuxième année de thèse** s'est principalement déroulée au Maroc au sein du Centre marocain de recherche en sciences sociales et sous la co-direction de Mohamed Tozy (Université Hassan II Ain Chock – Casablanca). Cette année nous a permis de réaliser un certain nombre d'objectifs :

- a) L'intégration au sein de l'équipe de recherche du Centre marocain de recherche en sciences sociales à travers la participation active à l'atelier d'anthropologie urbaine sur la ville de Casablanca et à travers la création et l'animation du Groupe de recherche et d'études sur le genre au Maroc (GREGaM).
- b) La prise de contact avec des acteurs clefs du milieu associatif de quartiers de Casablanca. Dans ce cadre, nous citerons ici principalement la collaboration avec le Réseau des associations du Grand Casablanca (Résaq) dans l'élaboration et la réalisation d'une étude quantitative sur la participation féminine dans les associations de quartier du Grand Casablanca. Le Résaq a constitué une première porte d'entrée permettant d'identifier et de contacter des dirigeantes associatives.
- c) Nous avons pu collecter 30 récits de vie de dirigeantes associatives dans plusieurs quartiers marginalisés de la ville de Casablanca : Sidi Moumen, Hayy Mohamedi, Sidi Othmane, Sbata, Tit Mellil et Sidi Bernoussi. Chaque récit est né d'un à plusieurs entretiens consécutifs d'une durée variant d'une heure à 5 heures par entretien. Ces entretiens ont été accompagnés d'observations participantes à l'occasion des différentes activités et réunions des associations. Nous avons d'ailleurs également proposé des activités, comme des cours de

danses modernes, pour avoir une meilleure idée du fonctionnement interne des associations. Enfin, nous avons essayé de rencontrer l'entourage des dirigeantes et d'accompagner ces dernières dans leur vie quotidienne d'acteur associatif.

- d) D'organiser deux terrains exploratoires à Agadir (Sud du Maroc) et dans ses environs (principalement à Chtouka Aït Baha). 15 Entretiens exploratoires ont été effectués dans différents villages environnants. Ces entretiens ont permis de localiser une présence féminine associative dans la région et de nouer les premiers contacts nécessaires à un terrain d'investigation intensif.
- e) Au cours de la campagne électorale en Août/Septembre 2007, un séjour de terrain intensif d'un mois à Casablanca a permis d'identifier les positionnements et stratégies des dirigeantes associatives en période chaude de campagne électorale. Les résultats de cette étude qui représenteront un axe crucial de mon travail de thèse, feront l'objet d'une publication début 2008, dans un ouvrage de groupe traitant de cette campagne électorale marocaine.

Suite à cette année de collecte empirique très intense, des conclusions intéressantes ont pu être tirées quant à la question initiale de notre travail. Une première esquisse de résultats a été présentée lors du colloque « Femmes et vie publique » organisé par le MERC à Bloudan en Juillet 2007.

#### *Premières pistes de réflexion*

Sur la base du matériel collecté nous pouvons tirer quelques premières pistes de réflexion. Ces dernières devront encore être analysées et approfondies ultérieurement. D'une manière générale, il semblerait toutefois que l'hypothèse de recherche principale se laisse vérifier dans les cas étudiés. L'ouverture affichée du régime marocain aurait, indirectement, ouvert, depuis la fin des années 1990s, **des fenêtres d'opportunités sociales puis politiques** permettant à quelques femmes d'acquérir une position de poids et une visibilité sur la sphère publique de leur quartier.

On constate une **valorisation volontaire du milieu associatif** par l'Etat, par les bailleurs de fonds internationaux et par les médias. La valorisation par l'Etat s'exprime par exemple à travers l'Initiative de développement humain (INDH) initiée en 2005 par le monarque. Cette Initiative vise à développer certaines régions du pays à travers une plus forte collaboration entre autorités locales et acteurs associatifs. L'association a ainsi acquis une certaine renommée et légitimité au niveau de la société. Pour les autorités mais aussi les partis politiques, les associations (et donc les acteurs associatifs) deviennent effectivement des acteurs clefs avec lesquels ils peuvent/doivent collaborer. Enfin, pour les acteurs sociaux, l'association est devenue un canal idéal pour drainer des revenus, rentrer en contact avec les autorités et accéder à une certaine notoriété publique.

En parallèle à cette valorisation des associations, on assiste à une **mise en valeur officielle de l'acteur féminin** dans ce milieu. Cette valorisation s'exprime avant tout par les contraintes appliquées à l'octroi de fonds aux associations (que ce soit par l'Etat ou par les bailleurs de fonds internationaux). Souvent, une des conditions stipulées est la présence d'acteurs féminins dans l'association et l'intégration d'une «approche genre»<sup>37</sup> dans les programmes de l'association. Ainsi, les associations se trouvent dans le besoin d'encourager l'adhésion de femmes et d'intégrer d'une façon ou d'une autre une « approche genre » dans leurs programmes. De cette manière, des femmes sont intégrées dans le bureau de l'association et parfois même « faite présidente » pour se démarquer. Assez souvent, ceci reste toutefois limité à l'inscription de son nom sans une participation active de la concernée.

Il semblerait que ces deux points aient effectivement ouvert la porte à des acteurs féminins qui ont réussi à s'imposer aujourd'hui dans le milieu associatif. La particularité du phénomène s'exprime, entre autre, par l'accès à la sphère publique de **nouveaux types d'acteurs** qui n'y étaient pas aussi présents au préalable. L'exemple de femmes issues de quartiers défavorisés,

---

<sup>37</sup> La plupart des acteurs interrogés n'ont pas une idée claire de ce que cette approche signifie.

n'ayant pas bénéficié de formation supérieure et n'appartenant ni à la bourgeoisie ni à l'élite intellectuelle du pays, illustre bien ce point.

En règle générale, intégrer une association a permis aux militantes interrogées de réaliser une **ascension sociale** et d'acquérir un **prestige social**. L'association peut être utilisée comme alternative au chômage (occupation et revenu), être présidente ou membre de bureau d'une association est une source directe de prestige, à travers la collaboration des associations avec les autorités (locales et/ou nationales), être leader associatif permet d'avoir un lien direct avec les représentants de cette autorité et de renforcer ainsi son réseau relationnel. Beaucoup de leaders associatifs (surtout lorsque se sont des femmes) sont approchées par les partis politiques qui essaient de les faire adhérer à leurs partis ou essaient de gagner leur soutien pendant les élections.

Pourtant, malgré cette conjoncture plus favorable, il n'est pas facile de s'imposer comme femme-leader dans le milieu associatif. Elles ne sont pas très (bien que de plus en plus) nombreuses à y réussir. Celles qui réussissent à s'imposer l'ont fait sous **certaines conditions, dont** : une socialisation politique ou associative assez précoce, « un plus en éducation » par rapport à leur environnement proche et l'importance d'un mentor, d'une personne ou d'un organisme-clef qui oriente les choix des femmes concernées et les aident à intégrer le milieu .

#### *Suite et programme de travail 2007/2008*

A l'aide de ces pistes de réflexions nous avons identifié une série de lacunes qu'il reste à combler au cours de **la troisième année de thèse** (Année universitaire 2007/2008). Les aspects manquants se laissent résumer en deux grands projets nécessitant un travail intensif de terrain.

A- En premier lieu, il s'agit de **vérifier les conclusions** tirées à l'aide des 30 premiers récits auprès d'un nombre plus large et plus diversifié de dirigeantes associatives. En effet, comme

nous l'avons précisé dans la partie de méthodologique de cette présentation, nous privilégions une multiplication des récits de vie. Cette diversification se fera sur trois niveaux.

- A CASABLANCA :

- Niveau 1 : Auprès de dirigeantes associatives, nous aimerions récolter 20 récits de vie additionnels. Un large réseau de connaissances ayant déjà été construit dans le milieu associatif casablancais, cette collecte ne nécessitera pas beaucoup de temps.
- Niveau 2 : Auprès de dirigeants associatifs hommes, il s'agira de construire un échantillon témoin. Cet échantillon devrait nous permettre de mieux dégager la spécificité féminine du phénomène observé. Pour cela, nous prévoyons de récolter 20 récits de vie de dirigeants associatifs hommes.

- AGADIR et ENVIRONS

- Niveau 3 : La région du Sud du Maroc, qui est connue pour son dynamisme associatif, servira à faire ressortir les spécificités urbaines du phénomène observé en ville en intégrant une comparaison avec les trajectoires de dirigeantes d'associations en milieu rural. Deux premiers terrains exploratoires ont déjà été effectués au cours de l'année 2007 (à Agadir et environs et dans le village de Chtouka Aït Baha et Biougra). Il s'agira en 2008, de consacrer un terrain ciblé et intensif aux associations rurales présentes dans cette région.

B- Le deuxième manque à combler et qui se dégage du matériel collecté concerne **les programmes et institutions étatiques et internationales** qui influencent le cadre général dans lequel agissent les acteurs étudiés. Il s'agira principalement, de se concentrer sur la collecte de documentation sur les modalités de fonctionnement de programmes comme l'Initiative de développement humain (INDH) et les programmes d'octroi de financements internationaux. Ce travail se fera principalement à RABAT et à CASABLANCA après des ministères concernés, de

l'Agence urbaine de Casablanca et des représentations locales d'ONGs internationales (PNUD ,  
Oxfam, Caritas)

## BIBLIOGRAPHIE

AL-SAYYID Kamel Mustapha, « The concept of civil society and the Arab World ». In R.Brynen / B.Korany / P. Noble (Dir.), *Political Liberalization and Democratization in the Arab World*, Vol.I. Londres: Lynne Rienner Publishers, 1995, p.131-147

ALAMI M'CHICHI Houria, *Genre et politique au Maroc : Les enjeux de l'égalité hommes-femmes entre islamisme et modernisme*. Paris : L'Harmattan, 2002.

AMEUR Mohamed, « Les associations de quartier, nouveaux acteurs en milieu urbain marocain », in Signoles Pierre, El kadi Galila, Sidi Boumediene Rachid (Dir.), *L'urbain dans le monde arabe : Politique instruments et acteurs*, CNRS Editions, 1999, p.339-354

BEKKAR Rabia, « Femmes du Maghreb dans la recherche en sciences sociales ». In : *Maghreb-Machrek*, nr.179, Printemps 2004, p.13-28

BELARBI Aicha (1997), « Le mouvement associatif féminin », *Prologues*, Nr.9, 1997, p.28-33

BENMANSOUR Amina, « Au Maroc », *Clio*, Nr.9/1999, Femmes du Maghreb, <http://clio.revues.org/document1528.html?format=print>, 20/03/2007

BENNANI-CHRAIBI Mounia, « Parcours, cercles et médiations à Casablanca – Tous les chemins mènent à l'action associatives de quartier ». Dans Chraïbi/Filleule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Paris : Presses de Sciences-Po, 2003. p.293-352

BENRADI Malika, « Genre et droit, les enjeux de la démocratie ». In Belarbi, *Femmes et démocratie*. Coll. Approches. Casablanca : Ed. Le Fenec. 2001, p.23-34

BERTAUX Daniel, *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris : A.Colin, 2005

BRUMBERG Daniel, « Authoritarian legacies and reform strategies in the Arab World ». Dans : R.Brynen / B.Korany / P. Noble, *Political Liberalization and Democratization in the Arab World*, Vol.I. Londres: Lynne Rienner Publishers, 1995, p. 229-259

BRUNEN Rex / KORANY Bahgat / NOBLE Paul, « Theoretical perspectives on Arab Liberalization and Democratization ». In : R.Brynen / B.Korany / P. Noble, *Political Liberalization and Democratization in the Arab World*, Vol.I. Boulder: Lynne Rienner Publishers, 1995, p.3-28

CAMAU Michel, « La transitologie à l'épreuve du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ». *Afrique du Nord*, Paris : CNRS Edition, 1999, p. 3-9

CATUSSE Myriam, *L'entrée en politique des entrepreneurs au Maroc. Libéralisation économique et réforme de l'ordre politique*, Thèse de doctorat, soutenue en 1999, Aix-Marseille

CHEVRIER J. « La spécification de la problématique » in B. Gauthier (dir.) *Recherche sociale*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1e éd 1984/ 2e éd 1992.

CHRAIBI Sabah, « La place des femmes marocaines dans la vie publique et dans la prise de décision ». In *Rapport du Cinquantenaire*, 2006. p. 43-74  
<http://www.rdh50.ma/Fr/pdf/contributions/GT10-2BIS.pdf>

- COENEN-HUTHER Jacques, *Sociologie des élites*. Ed. Armand Colin. Paris, 2004.
- CRASKE, “Remasculinisation and the Neoliberal State in Latin America”. In *Gender Politics and The State*, 1998
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard (1977), *l’acteur et le système*, Paris, Le Seuil, coll. Points
- DAOUD Zakia, *Féminisme et politique au Maghreb*. Eddif, Casablanca, 1993
- DENOEUX G., GATEAU L., « L’essor des associations au Maroc : à la recherche de la citoyenneté », *Maghreb Machrek*, 150, 1995
- DIAMOND Larry/ LINZ Juan/ LIPSET Seymour Martin (Hrsg.), *Democracy in Developing Countries, Vol.II: Africa*. Londres: Lynne Rienner Publishers, 1988
- DUBAR Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires », *Sociétés contemporaines*, 29, 1998, p.73-85
- EHTESHAMI Anoushiravan, « Is the Middle East democratizing? ». *British Journal of Middle Eastern Studies*, Vol.26, Issue 2, Nov.1999, p.199-217
- EL-BOUIH Fatna, « Les associations de femmes comme lieu d’émergence d’une force de proposition au Maroc ». In : Veauvy, Rollinde, Azzoug (dir.), *Les femmes entre violences et stratégies de liberté*, 2004, p.163-166
- ENHAILI Aziz, « Femmes, développement humain et participation politique au Maroc ». *Journal d’étude des relations internationales au Moyen Orient*. Vol.1, Nr.1, Article 7, Juillet 2006. <http://meria.idc.ac.il/journal-fr/2006>
- FERRIE Jean-Noël / Santucci Jean-Claude, « Dispositifs de démocratisation et dispositifs autoritaires en Afrique du Nord : une mise en perspective ». In Ferrié/Santucci (dir.), *Dispositifs de démocratisation et dispositifs autoritaires en Afrique du Nord*. Paris : CNRS Editions, 2006, p.9-18
- FILLEULE Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l’engagement individuel » - Post scriptum. *Revue Française de science politique*, vol.51, nr.1-2, février-avril 2001, p.199-217.
- HABERMAS Jürgen., *L’espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, 1993, XXXV-324 p.
- HAENNI Patrick, *Le théâtre d’ombres de l’action féminine : Femmes, Etat et Société civile au Maroc*. Mémoire de DEA, IEP de Paris, 1993
- HEGASY Sonja, *Staat, Öffentlichkeit und Zivilgesellschaft in Marokko*. Hamburg: Deutsches Orient-Institut, 1997
- HIBOU Béatrice, *Surveiller et réformer. Economie politique de la servitude volontaire en Tunisie*, Thèse habil. soutenue en 2005, CERI
- IBRAHIM Saad Eddin, « Liberalization and democratization in the Arab World: an overview ». Dans R.Brynen / B.Korany / P. Noble (Dir.), *Political Liberalization and Democratization in the Arab World*, Vol.I, Londres: Lynne Rienner Publishers, 1995, p.29-57

JACQUETTE and WOLCHIK, *Women and Democracy: Latin America and Central and Eastern Europe*, 1998

JONES Nicola Anne, *Gender and the political opportunities of democratization in South Korea*. Palgrave Macmillian, 2006

KIENLE Eberhard, *A Grand Dilusion. Democracy and Economic Reform in Egypt*. Londres: Tauris, 2000

LAYACHI Azzedine, *State, Society and Democracy in Morocco : The limits of Associative Life*, Center for Contemporary Arab Studies, Georgetown University. 1999

LECA Jean, « Democratization in the Arab World : uncertainty, vulnerability and legitimacy. A tentative conceptualization and some hypotheses ». In: Ghassan Salamé (dir.), *Democracy without democrats*. Londres : Tauris, 1994, p.48-83

LEE and CLARK, *Democracy and the Status of Women in East Asia*.2000

NACIRI Rabéa, « The Women's Movement in the Maghreb : with emphasis on Tunisia, Morocco and Algeria ». *Al Raida magazine* – centenary issue, Vol. XX, Nr.100, Hivers 2003. p.20-28

NACIRI Rabéa, « Le mouvement des femmes au Maroc », In *Rapport du cinquantenaire*, 2006, p.149-167 <http://www.rdh50.ma/Fr/pdf/contributions/GT2-6.pdf>

O'Donnel Guillermo / Schmitter Philippe C. / Whitehead Laurence, *Transitions from Authoritarian Rule*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1986

PERELLI C., "The Uses of Conservatism: Women's Democratic Politics in Uruguay," in Jaquette, *The Women's Movement in Latin America*. Boulder Colorado. Westview Press. 1993. P.131-150

ROQUE Maria-Angels, « Clés politiques et sociologiques de la société civile au Maroc ». In : Roque (dir.), *La société civile au Maroc : l'émergence de nouveaux acteurs de développement*. Paris : Publisud. 2004

SADIQI Fatima / ENNAJI Moha: "The Feminization of Public Space: Women's Activism, the Family Law, and Social Change in Morocco", *Journal of Middle East Women's Studies*, Vol. 2, No. 2 (Spring 2006), p.86-114, 2006

SAROUKH Zahra, « dawr al-ḡamciyāt al-muhtamma bi-qadāyā al-mar'a fi binā' "muḡtamac madanī" bi-l-maḡrib » Dans: *Al-mušāraka as-siyāsiyya lil-mar'a: khibrat aš-šamāl al-ifrīqī* (Actes - Conférence 2000), 2001, p.331-352

SIGNOLES Pierre (1999), Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du monde arabe, in Signoles Pierre, El kadi Galila, Sidi Bou mediene Rachid (Dirs.), *l'urbain dans le monde arabe : Politique instruments et acteurs*, CNRS Editions, p19-57

SMAOUN Soray, "Réflexions sur la société civile". Dans: *Les ONG et la ville au Maghreb*, Actes du Séminaire de Rabat, 1995

WAYLEN G., "Women and Democratization: Conceptualizing Gender Relations in Transition Politic", *World Politics* 46, Nr.3, 1994. p.327-355